

Que fait-on dans ce métier ?

Description du métier

Le radioprotectionniste intervient sur les sites nucléaires, au sein des centrales. Il participe à l'analyse, l'anticipation et la gestion des risques liés à l'activité nucléaire. Sa mission principale est de mettre en œuvre l'ensemble des mesures afin de protéger des risques radiologiques les personnes, les installations et l'environnement.

Il assure donc la surveillance, la mesure et le contrôle du niveau d'émission des sources de radioactivité ainsi que du niveau de radiation dans les locaux et sur les personnes.

Il réalise les observations et mesures nécessaires à l'aide d'appareils de mesures spécifiques dont il contrôle le bon fonctionnement. De plus, il peut participer à la sensibilisation et la formation du personnel concernant la sécurité radiologique.

L'accès à la radioprotection se fait à partir d'un niveau V pour le métier d'agent et d'un niveau IV pour le métier de technicien.

Pour devenir technicien en radioprotection, le niveau requis est un Bac + 2 de type BTS (contrôle des rayonnements ionisants et application des techniques de protection) ou DUT (mesures physiques).

Pré-requis - Freins / limites

En fonction des sites d'interventions sur les zones réglementées (AREVA, EDF, DCNS...) des habilitations spécifiques sont nécessaires.

Exemple pour EDF : formation STARS, HN1, Habilitation Nucléaire niveau 1 (agent), HN2, Habilitation Nucléaire niveau 2 (technicien) Qualité Sureté Prestataire QSP (5 jours)

Ces habilitations ne sont pas propres au métier, mais à l'environnement de travail (nucléaire).

PR1 Prévention des risques niveau 1

PRC Personne Compétente en Radioprotection

- Sens des responsabilités, rigueur, goût du risque

Qualités relationnelles :

- travail en collaboration ; actions d'information et de formation (technicien)

Conditions de travail

Horaires normaux ou postés, astreintes et travail de fin de semaine possibles.

Déplacements pour détachements sur chantiers.

Port d'équipements de sécurité et de vêtements appropriés.

Recherche d'emploi

- ✓ est associé au code ROME suivant :

I1503 : Intervention en milieux et produits nocifs



Comment y accéder ?

Formation initiale / Coursus scolaire

COTENTIN

Technicien en Radioprotection

INSTN – Cherbourg (50) 02 33 01 89 89

BAC pro Environnement Nucléaire (Formation initiale et en alternance)

UFA Lycée Alexis de Tocqueville – Cherbourg (50)
02 33 88 35 00

Bac professionnel hygiène et environnement.

Lycée Les sapins Coutances (50) 02 33 19 15 70

NORMANDIE

D.U.T Mesures Physique

IUT Caen (14) 02 31 56 70 00

DUT Hygiène sécurité environnement

IUT VIRE (14) ([Université de Caen Basse-Normandie](#))

HORS REGION

BTS Radioprotection en apprentissage (*contrôle des rayonnements ionisants et applications techniques de protection*)

Centre d'études de Cadarache Saint-Paul-les-Durance
04 42 25 79 35

Chaussée d'Amérique Thionville 03 82 53 80 41

Formation continue

COTENTIN

BAC pro Environnement Nucléaire

GRETA du Cotentin (50) 02 33 88 60 40

Technicien en Radioprotection

INSTN – Cherbourg (50) 02 33 01 89 89

PNR (Premier Niveau de Radioprotection)

APAVE – Cherbourg (50) 02 33 01 40 37

INSTN – Cherbourg (50) 02 33 01 89 89

Prévention des risques radiologiques

INSTN – Cherbourg (50) 02 33 01 89 89

APAVE – Cherbourg (50) 02 33 01 40 37

TECHMAN Industrie (76) en fonction des besoins en délocalisé 02 35 97 64 00

Informations complémentaires : L'organisme de formation TRIHOM 02.35.57.44.39 (76) travail localement en partenariat avec l'organisme de formation SEFC afin de proposer en fonction des besoins des entreprises des formations à la carte : QSP, PR1 RN, PR1 CC, STAR Prescriptions Qualité EDF équipe intervention, Prescriptions Qualité EDF Préparateur Vérificateur ...EDF AQ1 AQ2 EDF.

Travailler dans le Cotentin

APAVE, AREVA NC, CERAP, CIC, IMEX, OCTEMI, SGS Qualitest Industrie

Pour tout complément d'information concernant la formation, des ateliers « permanence vie professionnelle » sont organisés à la MEF du Cotentin, contactez le : 02 33 01 64 64